

INFIRMIER(ÈRE) TERRITORIAL(E) **SERVICE MAIA**

CADRE D'EMPLOI : Catégorie A "infirmier(ère) territorial(e)"

DIRECTION : Autonomie – Service MAIA

DESCRIPTIF DU POSTE :

Prise en charge de situations individuelles complexes dans le cadre du processus de repérage défini dans le cadre de la MAIA

- procéder à domicile à l'évaluation de la situation dans toutes ses dimensions (sociales, médico-sociales et sanitaires)
- analyser les besoins de la personne en tenant compte de son entourage
- organiser la concertation des professionnels concernés par la situation afin de partager les données d'évaluation et de mettre en cohérence l'ensemble des interventions
- organiser en tant que de besoin des réunions interdisciplinaires
- élaborer avec la personne et son entourage le plan de services individualisés (PSI)
- assurer la mise en œuvre et/ou le suivi du PSI en procédant aux éventuels ajustements adaptés aux évolutions de la situation
- organiser le soutien et coordonner les différents intervenants impliqués

Participer à la construction de la MAIA et intégration des services

- participer à la démarche globale d'intégration sur le territoire en assurant la transmission des informations nécessaires au pilote (dysfonctionnement des processus d'orientation, difficulté d'accès à un service...)

- contribuer à la démarche de concertation partenariale en assurant la représentation de la MAIA dans les comités tactiques
- contribuer à l'évaluation du dispositif nécessaire au pilote dans le cadre de sa mission d'animation des instances de gouvernance)

COMPÉTENCES REQUISES :

- niveau requis

: diplôme d'Etat d'infirmière, ergothérapeute, diététicien, diplôme en travail social de niveau III (assistant social, éducateur spécialisé)

- formations et qualifications nécessaires (permis, habilitations, autorisations de conduite nécessaires, ...) : obtenir dans un délai de 3 ans le Diplôme interuniversitaire de coordonnateur de santé en gérontologie

- connaissances / compétences requises :

1. savoirs : bonne connaissance du tissu sanitaire, social et médico-social, connaissances générales du vieillissement et de certaines maladies comme Alzheimer, maîtrise de la grille AGGIR, de l'outil GEVA

2. savoir faire (compétences techniques) : connaissances informatiques, capacités rédactionnelles, capacité à animer des réunions

3. savoir être (qualités relationnelles / d'encadrement) : capacités d'écoute et d'observation et de perception des enjeux familiaux, capacité à travailler en équipe, autonomie et disponibilité, capacité relationnelle avec les partenaires, les usagers et leur famille, discrétion professionnelle

Vous souhaitez postuler ?

Merci d'envoyer une lettre de motivation et un CV avant le 17 avril 2018 à :

Monsieur le Président du Conseil départemental de la Nièvre,
service des parcours professionnels,
Hôtel du Département,
58 039 NEVERS CEDEX

ou

jury-drh@nievre.fr